



Montréal, le 27 avril 2023

ÉLECTION GÉNÉRALE 11 mai 2023

AVIS SPÉCIAL

INSTRUCTIONS POUR LE VOTE ÉLECTRONIQUE

Voici un exemple de la lettre que vous recevrez chez vous **dans les prochains jours** :

Vous y trouverez les périodes d'ouverture du scrutin électronique et les instructions pour voter.

Jeanne Martin
5160 boul. Décarie
Suite 502
Montréal, Québec H3X 2H9

Bonjour Jeanne Martin,

À titre de membre du Syndicat CA-OM-SC, vous êtes éligible à voter pour votre équipe syndicale. Ce scrutin sera ouvert :

- Le mercredi 3 mai de 7 h à 19 h (vote anticipé)
- Le jeudi 11 mai de minuit à 19 h (vote général)

Afin d'assurer l'anonymat de votre bulletin de vote, l'entreprise québécoise Simple Vote a été mandatée en tant que fournisseur de services de votation. Votre bulletin sera chiffré et enregistré anonymement sur leurs serveurs canadiens. Il sera impossible pour le syndicat de consulter votre bulletin de vote ou votre reçu électronique. Les résultats du scrutin seront certifiés par Simple Vote.

Muni de votre numéro de matricule, du NIP à 4 chiffres ci-dessous, d'un crayon et d'un papier pour noter votre code de reçu à la fin du processus, vous aurez la possibilité de voter...

... par Internet, à l'adresse :

<https://caomsc.simplevote.ca>

... ou par téléphone, au :

☎ 1 866 272-2333

Assurez-vous bien d'avoir obtenu un code de reçu avant de quitter le site ou de raccrocher. Si vous avez besoin d'assistance pour voter par internet ou par téléphone, veuillez écrire à elections@caomsc.qc.ca au plus tard 1 heure avant la fin du scrutin, jeudi 11 mai.

Important : Votre NIP doit demeurer confidentiel et n'est pas transférable.

**Votre NIP
0000**

Gardez votre NIP précieusement et n'oubliez pas, ce NIP est confidentiel.

Notez qu'en aucun temps les élus syndicaux, les candidats et le comité d'élection n'ont accès aux résultats ou à la participation avant la fin du scrutin.

Après avoir voté, un reçu de vote imprimable vous sera fourni avec un code de reçu. Avec ce code, il vous sera possible de valider que le système a bien enregistré votre vote une fois le scrutin terminé. Pour ce faire, il vous sera possible de communiquer avec le comité d'élection et de venir consulter les registres au bureau de la centrale au 8156 boul. St-Michel.

Pour toute autre question, vous pouvez communiquer avec votre comité d'élection par courriel elections@caomsc.qc.ca ou par téléphone 514-527-4171.

Nous tenons à vous aviser que nous n'émettrons aucune information sur les réseaux sociaux. Tout ce qui peut se lire ou s'écrire sur ces réseaux dont Facebook et Twitter, etc. est hors de notre contrôle et nous n'en sommes aucunement responsable.

VOTRE COMITÉ D'ÉLECTION

www.caomsc.qc.ca
elections@caomsc.qc.ca
nip